ORGANISATION DE LA SCOLARITÉ

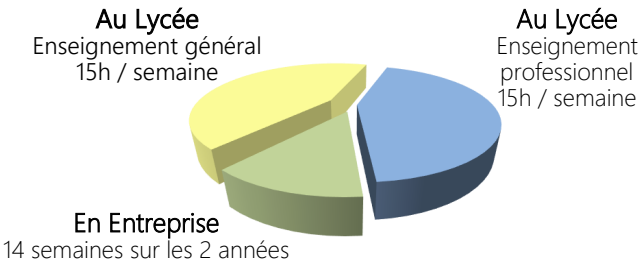

Ce CAP se prépare en 2 ans après la classe de 3ème.

- **Durée du cycle** :
  56 semaines de formation au lycée + 14 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), réparties sur les deux années de formation.
- **Contenu de la formation professionnelle** :
  Les différentes activités menées par l'agent s'articulent autour de blocs de compétences :

♦ **Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne** :
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Assurer la mise en place et le service des repas
- Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs
- Entretenir le linge

♦ **Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé**:
- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle
- Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident
- Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Entretenir et personnaliser la sphère privée

Ces enseignements du domaine professionnel seront complétés par ceux de l'enseignement général (Français, Mathématiques, PSE…).

Lieu de formation

Lycée Professionnel Raoul Follereau
3 rue Louis Marchal BP 20535
90016 BELFORT Cedex
03 84 90 16 00

https://lyc-rfollereau-belfort.eclat-bfc.fr

Contact

Directrice Déléguée aux Formations
Tél.: 03 84 90 16 40 Courriel: sandrine.claude@ac-besancon.fr

Certificat d'Aptitude Professionnelle

AAGA

Agent Accompagnant au Grand Âge

Formation sous statut scolaire **OU** **Formation sous statut apprenti(e)** (alternance)

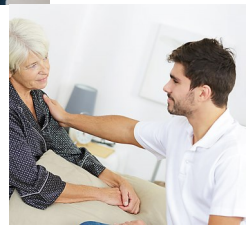

pour travailler auprès de personnes âgées en structures médico-sociales

LYCEE RAOUL FOLLEREAU
LA FABRIQUE des possibles

CAP Agent Accompagnant au Grand Age

CONTENU DE LA FORMATION:

Domaine général :

EG1 : Français et histoire–géographie – enseignement moral et civique
EG2 : Mathématiques et physiques–chimie
EG3 : Éducation physique et sportive
EG4 : Prévention – santé – environnement
EG5 : Anglais

Domaine professionnel :

EP1 : Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne
EP2 : Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

ET APRÈS LE CAP AAGA?

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en certificat de spécialisation (CS).

Poursuite d'études

- MC (futur CS) Aide à domicile

Accès à la formation

Ce CAP (certificat d'aptitude professionnelle) se prépare en 2 ans après la 3e, sous statut scolaire ou en apprentissage. En fonction du profil et des besoins de l'élève, le diplôme peut aussi se préparer en 1 ou 3 ans.

Formation

SOUS STATUT SCOLAIRE ou SOUS STATUT D'APPRENTI(E)

La formation en 1ère année de CAP s'effectue uniquement sous statut scolaire sur 32 semaines dont 7 semaines de Périodes des Formation en Milieu Professionnel (stage).

Deux Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) sont prévues en classe de T^{ale} (soit 7 semaines) .

Ces PFMP sont gratifiés d'une allocation versée par l'État cumulable avec celle éventuellement versée par l'employeur.

A partir de la 2ème année, il est possible de suivre la formation sous statut d'apprenti(e), sous réserve de signature d'un contrat d'apprentissage.

Aptitudes requises

- aimer le contact,
- être à l'écoute et dynamique,
- faire preuve de bienveillance.
- Avoir de l'intérêt pour exercer des activités de service auprès de personnes en structures médico-sociales (EHPAD, hôpitaux …).
- Avoir une bonne condition physique

LYCEE RAOUL FOLLEREAU
LA FABRIQUE des possibles

Quels métiers après ?

Ce CAP forme à accompagner des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne au sein de structures sociales ou médico-sociales.
Les élèves apprennent à assurer la mise en place et le service des repas, à entretenir les espaces de vie collectifs et à entretenir le linge. De même, ils sont formés à l'entretien de la sphère privée des résidents (remise en ordre, nettoyage, gestion des déchets, personnalisation de la chambre). Ils sont préparés à appliquer les règles de d'hygiène et de sécurité, et à respecter les protocoles mis en place par les établissements.
Les futurs professionnels acquièrent également les compétences nécessaires pour accompagner les personnes dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et sociale, en fonction de leurs capacités et de leur projet personnalisé. Ils apprennent notamment à aider les personnes à se déplacer, à prendre leur repas, ou à s'habiller. Leurs connaissances des différentes pathologies des personnes âgées, les rendent capables de repérer et de transmettre des signes liés à des problèmes de santé ou de douleur inhabituels, en fonction des procédures de l'établissement. Enfin, ils sont préparés à adopter une attitude professionnelle adaptée, dans le respect de l'intimité des personnes et de leurs croyances.

Titulaire du CAP Agent Accompagnant au Grand Âge , vous pourrez travailler en tant qu'employé qualifié : associations, collectivités territoriales, structure médicale ou d'accueil de personnes âgées. Accompagnants / Assistant de soins / Aide au service des repas / Agent de bio nettoyage.